

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

500 €TTC pour les membres du CESAM.

600 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

900 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Guillaume LOONIS QUÉLEN • LOONIS QUÉLEN, E.I. - Avocat au Barreau de Paris, Inscrit au Tableau UE/AELE de Genève

Session

14 mars 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux du droit de l'espace.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

FONDEMENTS DU DROIT DE L'ESPACE

- Résolutions des Nations Unies.
- Principaux traités internationaux.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DROIT DE L'ESPACE

- Liberté de l'espace.
- Coopération internationale.
- Non-appropriation de l'espace.
- Utilisation pacifique de l'espace.
- Activités soumises à la juridiction des États.
- Activités sous la responsabilité des États.

LES ACTEURS INTERNATIONAUX, EUROPÉENS ET FRANÇAIS

- International.
- Europe.
- France.

SEPT LOIS SPATIALES EUROPÉENNES

- France.
- Autriche.
- Belgique.
- Danemark.
- Finlande.
- Luxembourg.
- Royaume Uni.

RÉGIME JURIDIQUE DES ACTIVITÉS SPATIALES

- Lancement.
- Assurance.
- Statut des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.
- Statut des astronautes.

TROIS CAPACITÉS SATELLITAIRES TOURNÉES VERS LA TERRE

- Télédétection (observation).
- Navigation.
- Télécommunications.

CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

- Champs d'application.
- Législations aux USA, en France et dans l'Union européenne.

JURISPRUDENCE ET CAS PRATIQUES

ENJEUX ACTUELS

- Protection de l'environnement spatial et débris spatiaux.
- Système de gestion du trafic spatial.
- Militarisation de l'espace.
- Engins spatiaux réutilisables.
- Le tourisme spatial.
- Les accords Artémis.